

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXI

SEPTEMBRE 1932

No 9

SOMMAIRE:—Théologie: Etude sur les origines du rosaire — Liturgie: Les trentains grégoriens — Apologétique: De l'anglicanisme à Rome par Lisieux (Récit de conversion) — Histoire de l'Ouest: Archives de l'Archevêché (Lettres de Mgr Taché) — Nécrologie.

Théologie

UNE ETUDE SUR LES ORIGINES DU ROSAIRE

D'où vient la plus populaire des dévotions chrétiennes, le rosaire, le chapelet? Ces millions d' "Ave", qui, de tous les points de la terre, des églises, des maisons, des chemins même, du milieu de l'étincellement des cierges devant une image de la Vierge ou du coin obscur d'un pauvre foyer, s'envolent tous les jours, à toutes les heures, comme un nuage immense et jamais interrompu de roses vers Celle que salua l'archange Gabriel?

Ces origines du rosaire, le P. Maxime Gorce les éclaire en une savante étude: "Le Rosaire et ses antécédents historiques, d'après le manuscrit 12,483, fonds français de la Bibliothèque nationale (1).

Le rosaire résulte de l'évolution d'une dévotion mariale, c'est l'histoire de cette évolution que fait, textes en mains, le P. Gorce, et il montre que cette évolution s'est accomplie "autour de saint Dominique et avec ce saint Dominique pour centre".

Son étude a pour document principal un manuscrit de 1328, le "Rosarius", oeuvre d'un Dominicain soissonnais. Ce manuscrit, qui provient du monastère de Poissy, est actuellement à la Bibliothèque Nationale. En faisant l' "Histoire de la littérature au moyen âge", dans l' "Histoire de la Nation française", M. Jeanroy l'a signalé comme classique pour la littérature du XIVe siècle. Le P. Gorce l'a étudié sous l'angle du mysticisme médié-

(1) Maxime Gorce. *Le Rosaire et ses antécédents historiques*, d'après le manuscrit 12,483, fonds français de la Bibliothèque nationale. Franco, 22 francs.

val et y a trouvé les plus précieuses données pour l'histoire de la dévotion du Rosaire.

Il est donc amené à considérer trois phases dans l'évolution de cette dévotion, trois phases auxquelles correspondent les divisions de son livre: I. Avant le "Rosaire"; II. Le "Rosarius"; III. Après le "Rosarius".

C'est une idée traditionnelle de l'Eglise que la maternité de la Vierge et les scènes de sa vie mêlée à celles de Jésus sont des joies dépassant toutes les autres joies. Le moyen âge a travaillé sur cette idée et de bonne heure sont apparues les méditations joyeuses. Dès le XIe siècle, une ancienne liturgie célébrait la joie de Notre Dame et la saluait avec l'ange Gabriel. Au XIIe siècle, les joies de la Vierge se multiplient dans les méditations et les "Ave Maria" commencent à s'y mêler. L'influence de saint Bernard contribue puissamment à l'extension de cette dévotion et "les Cisterciens vont finir de réunir l'"Ave Maria" de l'archange Gabriel et la joie de Marie causée par cette salutation".

Dès les premières décades du XIIIe siècle, Etienne, Abbé Cistercien de Sallal, en Angleterre, rédige, dans la mentalité de saint Bernard, des méditations sur quinze joies de la Vierge, se terminant chacune par un "Ave Maria". Ici et là, il y a des exercices semblables, des méditations sur cinq, sept ou vingt joies de Notre Dame. C'est ainsi qu'au XIVe siècle, les Franciscains conventuels de Padoue pratiquent une dévotion aux allégresses de la Vierge, comportant sept "Pater" et sept "Ave". Dès le XIIIe siècle, il y a, pour compter les "Ave Maria" un instrument que l'on appelle "gaudia".

En même temps est apparu le symbolisme fleuri, le symbolisme de la rose. Le moyen âge, on le sait, a vécu dans le symbolisme. Il y avait plusieurs symbolismes de la rose. "Un de ces symbolismes est celui qui fait équivaloir l'idée de rose avec l'idée de joie, de délice, de beauté..."

C'est celui-là qu'adopte la dévotion joyeuse à Notre Dame. La Vierge est appelée Rose, est appelée Jardin de roses, "Rosarium".

Les mots de chapelets, chapels, couronnes, qui désignent des dévotions joyeuses, se rapportent à l'habitude médiévale de se couvrir la tête d'une couronne de roses, aux fêtes religieuses, en signe d'allégresse.

La Rose joyeuse est Marie. Dès le XIIe siècle, Adam de Saint-Victor la salue de ce nom: "Ave, Rosa". Et ce nom lui demeure: un livre d'heures du XVe siècle, de la Bibliothèque d'Avignon, chante ainsi la Vierge:

Tu es la fleur, tu es la rose,
Tu es celle en qui se repose
La douceur qui toute autre passe.

Tu es celle en qui est enclose
 La beauté qui, pour nulle chose
 Qui soit, s'efface, ni ne passe...

Au XIII^e siècle, "les strophes "Gaude" et "Salva" tendent à céder de plus en plus la place à des "Ave" plus ou moins "farcis" et plus ou moins répétés". Le "Psautier de Marie", de Thomas de Cantimpré, les "Vitae fratrum", les "Recueils de miracles de la Vierge", tous enseignent et recommandent cette piété fleurie des "Ave" et des méditations joyeuses et la rendent populaire.

Tel le Recueil dû à Gautier de Coinci, qui raconte le miracle "du clerc de Chartres, en qui bouche V roses furent trouvées quand il féfoyt du fossé", et le miracle "de la nonnain à qui Nostre-Dame abréja son "Ave Maria".

A la fin du XIII^e siècle, une chronique d'un Dominicain, Galvagno della Flamma, consigne que la piété mariale des Frères contemporains de saint Dominique avait cette forme: des psaumes suivis d'un "Gloria Patri", d'une génuflexion (rappelant la salutation de l'archange Gabriel) et d'un "Ave Maria". La plupart de ces "Psautiers de Marie" et de ces "Mariale" rappellent le grand rôle joué par saint Domingue dans cette dévotion fleurie; ils y voient une "prédication" pratiquée et recommandée par lui et ils rendent vraisemblable que c'est sous cette forme qu'il invoqua la Vierge, en 1213, le jour de la bataille de Muret.

Avant le XIII^e siècle, il y avait déjà un chapelet cistercien de cinquante roses — cinquante salutations joyeuses à la Vierge, — attribué à saint Bernard, et peut-être, antérieur à l'usage des "Ave". Au XIII^e siècle se répandit l'usage des chapels de roses de cinquante "Ave Maria", ou des chapels de 150 "Ave", répartis en trois groupes de 50, les "Ave", ou fleurs de chapels, allant par dix.

Nous arrivons au XIV^e siècle. Le "Rosarius", le manuscrit de 1328 du Dominicain picard, analysé, étudié, commenté par le P. Gorce, éclaire plus qu'aucun autre document cette dévotion fleurie, aussi bien sur l'état qu'elle présentait à ce moment-là que sur les origines et le symbolisme. C'est un trésor joyeux de Marie, un rosier en son honneur, ou plutôt peut-être le langage d'un dévôt de Marie, "rosarius". C'est tout d'abord un recueil de miracles, mais qui les rassemble en trois séries de cinquante, correspondant aux trois chapelets de cinquante "Ave-roses-joies".

Le "Rosarius" déclare que la Vierge est douce rose qui fait ses délices et qu'il faut saluer par des "Ave" ou des "Salve":

De saluer Marie doncques
 Ne jour ne nuit ne finons oncques.

Il rappelle que cette dévotion fleurie est celle qu'a prêchée saint Domingue pour sauver le monde, saint Dominique agréé du Christ, à la prière de Marie. Il compara la dévotion à la Vierge-Rose et les vertus de la fleur rose, d'après la science et la thérapeutique médiévales :

Rosier est arbre espineuse,
Petit est, mes molt vertueuse...
Se cervel est déconforté,
Par rose est réconforté.
Pour ce, la vertueuse rose
Chascun met en son chief et pose.

Met chapeau de rose en ton chief,
La douleur oste et le meschiel,
La dent qui loche et qui se muet,
La raferme et à point met....

Tant plus est la vertu monstrée
Marie quant plus est dépriée,
Met cette rose en ton chief :
Ele t'ostera tout mescrief...

Telles sont les vertus du chapelet de roses de Marie.

Après le "Rosarius", au cours du XIV^e siècle et du XV^e siècle, le cycle du rosaire se poursuit : le P. Gorce continue à en suivre l'évolution. Peu à peu, progressivement, une des pratiques fut mise au-dessus des autres : l' "Ave". Peu à peu aussi, les mystères douloureux s'associèrent aux mystères joyeux.

Tout d'abord, dans la dévotion du rosaire, les douleurs étaient subordonnées aux joies. Mais à l'époque même du "Rosarius", un autre ouvrage dû à un autre Dominicain, — Ludolfe de Saxe ou Nicolas de Strasbourg, — le "Speculum humane salvationis", qui comportait sept joies et sept tristesses, rendait populaire la dévotion douloureuse. C'était le moment des dévotions tristes, des Vierges de Pitié, des danses macabres. C'était le moment où les pèlerins de Terre Sainte rapportaient l'idée du chemin de la croix et, avec les Franciscains, s'appliquaient à faire revivre, en esprit, les scènes de la montée au Calvaire. Les deux dévotions se compénétrèrent.

La dévotion au rosaire fut popularisée par les confréries de la Vierge établies par les Frères Prêcheurs, telles que les confréries des "cappiaux de roses" et du "chapel vert" qui existaient à Tournai vers 1400, — le P. Gorce cite des textes qui le prouvent, — et quand, en 1475, Alain de la Roche vint, à son tour, se faire le propagateur de la dévotion fleurie, une véritable éclosion de rosaires s'était épanouie en Flandre et sur les bords du Rhin.

De saint Bernard à l'apôtre du rosaire, saint Dominique, de saint Dominique à Alain de la Roche, et d'Alain de la Roche à notre temps, le chapelet a donc toutes ses mailles : le P. Gorce

nous les montre toutes, en son érudite et très intéressante étude, qu'il émaille, — comme les patenôtiers de jadis enpolivaient les chapelets — de textes de la plus charmante, la plus délicate poésie.

Ces pages, en donnant l'histoire du rosaire, en font mieux comprendre la pensée profonde et le sentiment. Comment, en les lisant, en s'en imprégnant, en s'en délectant, s'empêcher de songer que cette dévotion fleurie, ces guirlandes de roses — comme tant d'images de Notre Dame, tant de fleurs de pierres, d'églises et de clochers, — nous les devons au moyen âgé, au moyen âge "délicat" et à sa tendresse pour la Vierge?

Charles BAUSSAN.

Liturgie

LES TRENTAINS GREGORIENS

Consultation

Q. — *L'Ami* pourrait-il donner quelque précision sur le trentain, son institution, la certitude de la délivrance de l'âme bénéficiaire après la trentième messe?

R. — Le trentain, c'est-à-dire la célébration sans interruption (sauf les trois derniers jours de la Semaine Sainte, à l'occasion) d'une messe pour un défunt, durant trente jours consécutifs, a pris naissance d'un fait raconté longuement par S. Grégoire le Grand dans ses "Dialogues", liv. IV, chap. LV. Le fait est arrivé, dit le pape, trois ans avant le jour où il écrit. Comme les "Dialogues" ont été composés en 593-594, c'est vers la fin de 590 ou le début de 591, dès les premiers temps du pontificat par conséquent, que l'affaire eut lieu.

Sans citer le texte même de S. Grégoire, ce qui serait trop long, et que nos lecteurs pourront trouver dans Migne, "Patrol. lat.", t. LXXVII, col. 415, nous allons en donner un résumé. Il est nécessaire de connaître le fait dans tous ses détails, pour être bien fixé sur les origines du trentain, et pouvoir faire l'utile discernement entre les diverses circonstances dont les pieux conteurs l'ont parfois surchargé.

Dans le monastère que S. Grégoire avait fondé sur le mont Coelius, où il s'était retiré et qu'il avait dirigé, un religieux, nommé Justus, vint à tomber gravement malade. Il était très connu de S. Grégoire, étant médecin et l'ayant soigné dans ses maladies. Soigné lui-même par son frère, laïque qui exerçait dans Rome la médecine, Copiosus, il lui confia qu'il possédait trois pièces d'or. Les religieux ses confrères, du reste, s'en

aperçurent et les trouvèrent parmi les médicaments de leur frère en religion. Ils en instruisirent S. Grégoire. Ce dernier en fut très fâché, car la règle du monastère était que les frères ne possédassent rien en propre, mais que tout fût commun entre eux. Voulant punir le moine coupable, S. Grégoire fit appeler le supérieur du monastère, Pretiosus. Il lui ordonna de défendre aux autres moines de se rendre auprès de leur frère mourant pour lui porter quelques consolations. Si le mourant réclame ses frères, son frère selon la chair, Copiosus, lui déclarera que ses frères l'ont en abomination, en raison des trois pièces d'or qu'il a conservées. S. Grégoire voulait ainsi amener le moine coupable à faire pénitence de la faute qu'il avait commise. De plus, lorsque Justus serait mort, on ne l'ensevelirait pas avec ses frères, mais à part; on jetterait son corps dans la fosse, et sur le cadavre, les trois pièces d'or, pendant que tous s'écrieraient: "*Pecunia tua tecum sit in perditionem!*" Et on le recouvrirait de terre.

S. Grégoire attendait de cette double décision un double effet heureux: exciter le coupable à la pénitence, et donner un exemple aux survivants qui pourraient être tentés d'agir comme lui. Le double résultat fut acquis, au dire de S. Grégoire: Justus se repentit et ses frères s'exaltèrent dans l'amour de la pauvreté et de leur règle.

Cependant, trente jours après la mort du moine Justus, le saint pape pensa avec une triste sympathie au sort misérable du pauvre défunt, aux peines qu'il devait subir en châtiment de sa faute. Il se demandait comment le délivrer de sa déplorable condition.

Il appela de nouveau Pretiosus et lui dit: "Il y a longtemps que notre frère défunt souffre la peine du feu; nous devons, par charité, lui venir en aide et, autant que possible, l'aider à échapper à ce châtiment. Va, et à partir d'aujourd'hui, pendant trente jours consécutifs, offre pour lui le sacrifice. Fais en sorte qu'aucun jour ne se passe sans que l'hostie salutaire soit immolée pour sa délivrance."

Ainsi fut fait. Le pape, pris par d'autres soucis, ne compta pas les jours. Et voilà qu'une nuit, le moine Justus apparut à son frère Copiosus. A sa vue, celui-ci s'écria: "Qu'y a-t-il, mon frère, et comment vas-tu?" Celui-ci lui répondit: "Jusqu'à présent, j'allais mal; mais, dès maintenant, je vais bien, puisque, aujourd'hui, j'ai reçu la communion". Copiosus se hâta de rapporter le fait aux religieux. Ceux-ci comptèrent alors avec soin les jours: c'était le trentième depuis qu'on célébrait la messe pour Justus.

Copiosus ignorait ce que faisaient les religieux lorsqu'il eut sa vision; les religieux célébraient la messe pour Justus ignorant la vision de Copiosus. Ils ne surent réciproquement ce que

chacun avait fait que le jour même. Aussi, pas de crainte ni soupçon possible d'erreur ou de simulation: de cette concordance de la vision et de l'accomplissement des sacrifices offerts, il ressort clairement, conclut le pape, que le frère défunt échappa au supplice grâce à l'offrande de l'hostie du salut.

Ainsi le pape démontrait, ce qu'il voulait établir dans son chapitre des "Dialogues", que le saint sacrifice de la messe produit soulagement pour les âmes des défunts: "*Si culpae post mortem insolubiles non sunt, multum solet animas etiam post mortem sacra oblatio hostiae salutariis adjuvare.*"

C'est ce fait qui a donné lieu à la coutume de célébrer pour un défunt trente messes consécutives et sans interruption. Il est probable que cette façon d'agir se conserva dans les monastères bénédictins. Benoît XIV dit dans ses "Institutions" que l'Ordre de Cluny a contribué beaucoup à en faire connaître et suivre l'usage. Toujours est-il qu'il a été très répandu, et qu'il est encore fort en honneur de nos jours.

On s'est demandé pourquoi le nombre de "trente". On y a vu une signification mystique, et quelques-uns se sont demandé s'il n'y avait pas là une allusion aux trente années de la vie cachée de Notre-Seigneur. Rien ne peut assurément baser une telle théorie. Si l'on remarque, au surplus, que le nombre de trente se trouve "deux fois" dans le récit de S. Grégoire, — une première fois pour l'époque où la célébration de ces messes a commencé: le moine Justus était mort depuis trente jours, lorsque le pape enjoignit à Pretiosus la célébration sans interruption de ces messes; puis pour le nombre des messes, — on sera porté à voir dans ce nombre un reste des coutumes usitées chez les païens d'offrir "le trentième jour" des sacrifices spéciaux pour les morts, coutume que l'Eglise a reprise pour son compte, comme notre liturgie actuelle l'atteste encore. C'est là qu'il faut chercher, croyons-nous, et sans signification spéciale, encore moins symbolique, l'origine du nombre trente.

Quoi qu'il en soit, l'Eglise a toujours vu avec une très grande faveur la célébration de ces messes. Elle en a surveillé toutefois l'usage, pour en écarter, soit la superstition qui s'y est parfois mêlée, soit tous les autres abus possibles. C'est ainsi qu'un particulier sans mandat ayant composé un formulaire spécial pour chacune des trente messes, formulaire d'ailleurs tout à fait hors de propos et inconvenant, au témoignage de Benoît XIV, elle a formellement interdit ces formules. Ce fut le décret de la S. C. des Rites du 8 avril 1628, et c'est l'unique portée de ce décret. Quelques-uns ont voulu y voir une condamnation générale de la célébration de ces trente messes grégoriennes, du trentain. La S. Congrégation, comme l'attestent les canonistes, même anciens, ainsi en particulier Barbosa, Ferraris et Benoît XIV, n'a en réalité condamné que l'usage de ces

trente messes spéciales du formulaire qu'elle a déclaré inacceptable. D'ailleurs, la même S. Congrégation déclara, le 26

Ils ne l'ont jamais été depuis. Les 16 avril et 7 mai 1791, "Congregationis Olivetanoe, le S. C. du Concile régla comment devait être célébré à l'avenir le trentain mensuel que Jérôme Catalani, en 1527, avait fondé par testament dans l'église Saint-Michel des Olivétains de Bologne. Plusieurs décrets de la S. C. des Indulgences portés dans le courant du XIXe siècle, montrent que l'Eglise, à notre époque, tient toujours l'usage du trentain dans la même faveur. Qu'il nous suffise de citer ici celui du 15 mars 1884, "Ordinis monachorum Camaldulensium", qui enlève tout doute à ce sujet. La première question posée à la S. Congrégation était celle-ci: "La confiance que les fidèles entretiennent, que la célébration de trente messes, que l'on appelle vulgairement grégoriennes, sont spécialement efficaces, grâce à la bienveillance et à l'acceptation de la divine miséricorde, pour la délivrance d'une âme du purgatoire, est-elle pieuse et raisonnable, et la coutume de célébrer ces messes est-elle approuvée par l'Eglise?" La réponse fut nette: "Affirmative."

Ceci nous amène tout naturellement à traiter de la dernière partie de la question que nous pose notre correspondant, sur l'efficacité de ces messes. Peut-on affirmer avec certitude que l'âme pour laquelle ces trente messes ont été célébrées est immédiatement délivrée des peines du purgatoire et mise en possession de la gloire éternelle?

Certains l'ont dit. Mais ce qu'ils n'ont pas pu dire, et c'est précisément ce qui importerait le plus, ce sont les preuves qui établiraient cette certitude.

On a essayé de la baser sur l'efficacité même du sacrifice de la messe. Mais cette réponse est inadéquate. Elle détruit la spécialité du trentain et, à ce compte, une messe suffirait. Tous les théologiens disent, d'ailleurs, que, si la valeur satisfactoire de la messe est intrinsèquement infinie, son application à une âme est toujours, et nécessairement, infinie. Elle dépend de la volonté de Dieu, dont nous ignorons les dispositions et les effets.

D'autres ont cru qu'après la remise des peines opérée en vertu des trente messes célébrées, Dieu faisait gratuitement la remise du restant des peines à subir, et que l'âme était, par suite, immédiatement délivrée du purgatoire. C'est précisément la question, mais non pas sa preuve.

On a parfois affirmé qu'une indulgence plénière spéciale était attachée à la célébration de ces trente messes. C'est "a priori" possible. Mais une concession d'indulgences, fait historique, se constate facilement sur pièces. Ce n'est certainement pas S. Grégoire, ni ses successeurs immédiats, qui ont concédé

cette indulgence, car on ne connaissait pas, à cette époque, la pratique des indulgences plénières analogues à celle de nos jours. Un pape, il est vrai, aurait pu accorder postérieurement cette indulgence. Mais lequel, et en quelle occasion? On a précisément recherché la preuve de cette concession. Un ouvrage écrit d'abord en français par un certain Louvet, puis traduit en italien par un Joseph Giusti, déclarait que "l'on croyait généralement que les Souverains Pontifes avaient accordé à cette pieuse pratique des messes de S. Grégoire une indulgence plénière en forme de jubilé, de sorte que si la justice de Dieu n'y fait pas obstacle, on peut avoir l'espérance fondée d'obtenir la libération de l'âme pour laquelle on offre le sacrifice." Cette affirmation donna lieu à la demande suivante, qui fut adressée à la S. C. des Indulgences: "Une indulgence plénière est-elle attachée par les Souverains Pontifes aux messes grégoriennes, comme on le lit dans l'ouvrage cité de M. Louvet?" La S. Congrégation y répondit, le 24 août 1888, ad. 2: "Il n'est pas prouvé ("Non constat") qu'une indulgence ait été accordée, mais le décret de cette S. Congrégation, du 13 mars 1884, a reconnu et approuvé la pieuse coutume et la confiance spéciale que gardent les fidèles dans la spéciale efficacité de la célébration de ces trente messes, pour la libération des âmes du Purgatoire, grâce au bon vouloir et à l'acceptation de la divine miséricorde."

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que la certitude de la concession de l'indulgence ne permettrait pas de conclure à la délivrance immédiate et certaine de l'âme. Là non plus, nous ne savons pas ce que décide la volonté de Dieu, ni dans quelle mesure une indulgence est appliquée à une âme du purgatoire. Le soin que l'on avait d'ajouter que c'était une indulgence "en difficulté persisante. C'était, du reste, une vaine ajoute, car forme de jubilé" montrait que l'on se rendait compte de cette indulgence du jubilé est simplement, en elle-même, une indulgence plénière, qui suit la condition et les effets de toutes les autres.

La raison que l'on a le plus souvent donnée, et qui est sans doute la plus ancienne, est celle qui fait reposer soit sur les mérites, soit sur l'intercession de S. Grégoire lui-même, l'efficacité du trentain. "Il est vraisemblable, écrit le cardinal Gennari (1), que S. Grégoire ayant supplié le Seigneur d'attacher au trentain établi par lui (peut-être par révélation divine) la faveur de délivrer certainement une âme du purgatoire, Dieu l'ait exaucé, comme il le fit plus tard à l'égard de S. François d'Assise demandant l'indulgence de la Portioncule." Il n'y a, dans cet exposé, que des suppositions, et pas l'ombre d'une preuve. Que la con-

(1) *Consultations de morale, de droit canonique et de liturgie*, trad. par A. Boudinhon: 1re partie, *Morale*, t. II, p. 463.

viction des mérites de S. Grégoire le Grand et l'espérance de son intercession aient été pour beaucoup dans la confiance des fidèles, ce n'est pas douteux. Mais elles n'assurent pas du tout la certitude de l'obtention de la grâce, même de la délivrance d'une âme des peines du purgatoire. Rien non plus ne prouve, rien ne rend vraisemblable, ce sont des choses dont nous ne savons absolument rien, que S. Grégoire ait demandé à Dieu cette faveur. Il dit qu'il a fait célébrer trente messes, et qu'après ces trente messes l'âme a été délivrée: c'est tout. Rien ne peut indiquer que l'acte de S. Grégoire se rattache, plus particulièrement et plus directement que nos bonnes oeuvres en général, à une "inspiration" divine, encore moins à une "révélation", dont très certainement S. Grégoire n'eut pas manqué de nous faire part. Le trentain, enfin, n'a pas été "établi" par S. Grégoire: il a été tiré, par la piété des fidèles, du fait que raconte S. Grégoire; c'est une "coutume" issue de la piété des fidèles et de leur confiance en ce moyen pieux, et non pas un "établissement", une "institution" de S. Grégoire. Il importe de ne pas se leurrer de mots. Il ne faut pas oublier, non plus, que la S. C. des Indulgences a déclaré, le 14 janvier 1889 ("Divionen., De Tricenario Gregoriano", ad II), qu'il n'était pas nécessaire, comme, au dire du questionneur, on le croyait généralement, que les trente messes fussent dites "en mémoire de S. Grégoire".

On a voulu avoir une confirmation de cette certitude dans certaines inscriptions placées à Rome dans l'église de Saint-Grégoire au mont Coelius. De même que l'une d'entre elles:

MISSIS. TRIGINTA.
SANCTUS. GREGORIUS.
ANIMAM. SUI. MONACHI. LIBERAVIT.

affirme ce que personne ne conteste, la délivrance du purgatoire de l'âme du moine Justus (2), une autre:

HAC. IN. CELLA. TT. (triginta) GREGORII.
PONT. MAX.
CELEBRATAE. MISSAE. ANIMAS. A. CRUCIAT.
PURGATORII. SOLVUNT.

affirme bien l'efficacité de la pratique du trentain. Mais, en premier lieu, l'efficacité n'est affirmée que pour la célébration dans cette chapelle même: "Hac in cella". De plus, on sait que

(2) Avec une erreur, cependant, si l'on presse trop les termes et si même on les prend à la lettre, car ce n'est pas S. Grégoire qui célébra ces trente messes. L'erreur vient-elle de cette inscription? Nous l'ignorons, mais il n'est pas rare de rencontrer l'affirmation de cette célébration par S. Grégoire même. C'est contraire aux faits tels que le pape les a lui-même racontés, ainsi qu'on l'aura remarqué au résumé que nous en avons donné.

d'autres inscriptions, dans un assez grand nombre d'églises de Rome, et à peu près identiques, promettent la même efficacité, et même, parfois, à un nombre mondre, ou indéterminé, de célébrations. L'inscription de l'église de Saint-Sébastien est célèbre; et il y en a de semblables à l'autel de la Sainte Vierge aux Saints-Cosme-et-Damien; à l'autel de Ste Syriaque à Saint-Laurent-hors-les-Murs; à l'autel de Sainte Marie Libératrice (ou de S. Zénon), à Sainte-Praxède, d'après laquelle, à cause d'un fait arrivé au pape Pascal Ier offrant là le saint sacrifice pour l'un de ses neveux et d'une concession de ce pape, il suffirait de cinq messes célébrées à cet autel pour obtenir certainement la délivrance d'une âme; à l'autel de S. Jérôme à Sainte-Anastasia, etc. (1)

"Si l'on admet, et il faut bien l'admettre" (2), écrit Mgr Boudinhon (3), que ces inscriptions doivent être interprétées dans le sens d'une indulgence plénière, intrinsèquement suffisante pour la libération des âmes du purgatoire, mais dont l'application est laissée à la miséricorde divine, il faudra bien plus encore interpréter de la même manière l'inscription de Saint Grégoire, puisqu'elle ne suppose même pas une indulgence plénière."

Rien, absolument rien, ne permet donc d'affirmer que le trentain est d'une efficacité souveraine et certaine, c'est-à-dire que, par la célébration d'un seul et unique trentain selon toutes les règles, l'âme du défunt pour qui on l'a offert est infailliblement admise dans le ciel.

S'il en était ainsi, par ailleurs, il faudrait expliquer, grave affaire, pourquoi, au lieu d'indiquer à tous les fidèles ce moyen infaillible de subvenir aux nécessités de leurs défunts, l'Eglise autorise et favorise les fondations différentes de messes. Il faudrait aussi donner la raison du fait que l'on ne se contente pas invariablement de la célébration d'un seul et unique trentain pour la même âme.

Soyons donc prudents dans nos affirmations, et disons simplement, empruntant les termes mêmes employés par le Saint-

(1) On trouvera ces inscriptions dans les *Analecta Juris pontificii*, t. VIII, col. 2044-2054.

(2) Au moins quand on se trouve en présence d'une concession authentique, comme celle de Benoît XIII, par exemple, pour l'autel cité de Sainte-Praxède, qui accorde, sans faire allusion à la prétendue concession de Pascal Ier, une indulgence plénière, dans le bref *Omnium salutis*, du 4 avril 1727. Lorsqu'on n'a pas cette preuve de concession authentique, les inscriptions ne sauraient représenter autre chose que le témoignage de la confiance des fidèles. Que vaut-elle? Ce que vaut l'intercession des saints, c'est-à-dire beaucoup comme valeur *impétratoire*, mais rien en fait de la *certitude* de l'obtention des grâces demandées.

(3) *Des trentains de messes grégoriennes*, dans le *Canoniste contemporain*, t. XIII, p. 347.

Siège, et qui ne peuvent pas nous tromper, que la "pieuse coutume" des trentains, approuvée et louée traditionnellement par l'Eglise, a une "efficacité spéciale" pour la délivrance des âmes souffrantes dans le purgatoire, en vertu du bon vouloir et de l'acceptation de la divine miséricorde. A ce titre, recommandons cette pieuse coutume aux fidèles, mais n'allons pas plus loin, et n'affirmons pas une certitude que rien, non seulement ne prouve, mais ne permet d'affirmer, et dont l'affirmation est est contraire à la pratique de l'Eglise et à la discrétion de son langage, comme aux données, certaines ou communément admises, des principes théologiques sur l'application, faite par la volonté de Dieu, des suffrages.

(L'Ami du Clergé.)

Apologétique

DE L'ANGLICALISME A ROME PAR LISIEUX

Récit de conversion (1)

Nous sommes en Angleterre, vers la fin de l'automne de 1924, dans un couvent de religieuses anglicanes. Un "clergyman" y est venu faire une retraite; c'est un prédicateur en renom dans l'Eglise établie, il s'est fait entendre un peu partout dans le Royaume-Uni et aux auditoires les plus divers, aux étudiants d'Oxford et de Cambridge comme aux ouvriers de Birmingham et aux dockers de la Tamise. La plus grande salle de Londres, l'"Albert-Hall", qui peut contenir dix mille personnes n'a pas été trop vaste pour recevoir la foule avide de sa parole.

Anglais jusqu'aux moelles, le Révérend Vernon-Johnson sait parler aux Anglais la langue de leurs sentiments et de leurs préjugés. Insulaire à fond, il n'est jamais sorti de son pays pour se risquer sur le continent; à sa sortie du collège, il a mis en consigne, dans le coin le plus reculé de sa mémoire, son léger bagage de français et depuis lors il ne l'a pas retiré. Il a contre l'Eglise catholique toutes les défiances de l'Anglais moyen, qui fait de la résistance au Pape une question d'amour-propre national et croirait abdiquer sa fierté britannique en se soumettant à des prélats italiens. Sans ce culte jaloux de l'indépendance, on n'est pas qualifié pour se dire Anglais "cent pour cent".

Ne croyez pas cependant que cet homme, qui est mainte-

(1) Vernon-Johnson, *Un Seigneur, une Foi*. Traduction d'Isabelle Mahieu et de Françoise Tourneur; Préface de Pierre Bellenguez. Editions du "Pélican", Paris (46, rue Dussoubs), 1931. In-12 de 185 pages. Prix: 15 francs.

nant dans la force de l'âge et du talent, — il a trente-huit ans, — ne soit pas désireux de religion profonde. Ordonné en 1911, il a, après trois ans de ministère dans une paroisse de Brighton, quitté le clergé séculier pour chercher, dans la congrégation anglicane de la divine Compassion, une vie plus parfaite. Loin d'avoir subi l'influence moderniste si répandue dans son Eglise, il lutte de toutes ses forces contre son action dissolvante. Membre actif du parti anglo-catholique, il accepte les doctrines de Rome, sauf l'infailibilité pontificale; fermement attaché à la divinité du Christ, il a une très vive dévotion au Saint Sacrement. Par sa parole, par sa direction, il soutient et fortifie un grand nombre d'âmes qui lui ont fait confiance. Pour le moment, pas de nuage à l'horizon intellectuel. "Entièrement occupé à convertir des âmes à Notre-Seigneur par la renaissance anglo-catholique dans l'Eglise d'Angleterre", il n'a "aucun doute" sur la valeur de sa foi. La tâche est belle et digne qu'on y engage une vie d'homme.

Et voici qu'un incident en apparence insignifiant, qui n'offrirait même pas la matière d'un fait-divers dans un journal de province, va bouleverser cette perspective, briser la courbe d'une destinée qui s'annonçait si régulière. Pendant que le Révérend Vernon est en retraite, la Supérieure du couvent lui remet l' "Histoire d'une Ame", l'autobiographie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le "clergyman" proteste: "Encore quelque vie de sainte, sentimentale et artificielle! Ce n'est pas mon affaire. Et puis, ce n'est pas anglais. Je me méfie de toute la réclame faite autour de ce livre; c'est un nouveau procédé, lancé par les catholiques romains pour exciter la dévotion." La Révérende Mère insiste et l'hôte, courtois, emporte le livre dans sa chambre. Le soir, avant de se coucher, il l'ouvre, en parcourt les deux premiers chapitres. L'impression est bien celle qu'il avait prévue: cette histoire n'offre aucun intérêt. Mais, en bon Anglais, il n'a pas l'habitude de se coucher tôt. Pour occuper un nouveau tour de pendule, il continue sa lecture. Il entame le troisième chapitre, le poursuit jusqu'au bout sans arrêt. "Ah! ah! mais ce n'est pas aussi banal que je croyais." Mis en goût, il passe au chapitre suivant qu'il dévore, et ainsi du cinquième et du sixième et de tous le sautres. L'ennui du début a fait place à une avidité passionnée; minuit est passé depuis longtemps quand le lecteur s'arrête. Dehors, ce sont les ténèbres, le brouillard, mais dans la chambre, du livre ouvert une lumière s'est levée, si neuve, si rayonnante, que le retraitant la contemple ébloui, muet de surprise, comme l'homme de la plaine qui, pour la première fois, voit le soleil embraser un pic neigeux.

Il est tout à fait impossible de décrire mon état d'esprit, quand, remua tout mon être comme aucun autre ouvrage ne l'avait jamais fait, bien après minuit, je déposai le livre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il

J'avais trouvé quelqu'un qui avait aimé Notre-Seigneur à un degré supérieur à tout ce que j'avais rencontré auparavant : un amour fort comme celui des martyrs d'autrefois, mais avec la délicatesse et la tendresse d'un petit enfant, si délicat et si tendre qu'on a peine à s'imaginer la fournaise à laquelle il fut épuré. Et primant tout, cet évangile de la souffrance que la sainte nous présente comme le don le plus sacré au moyen duquel seul nous pouvons être réellement unis à Notre-Seigneur dans un amour sans entraves, et cette interprétation de la douleur et de la souffrance, qu'elle nous donne comme quelque chose qui peut être offert en union avec la Croix de Notre-Seigneur pour le salut de l'Eglise et des âmes. C'est tout cela qui, entrant dans ma vie au moment où les difficultés étaient plus grandes, éclaira et rendit concrètes pour moi certaines vérités vers lesquelles j'allais confusément et à tâtons, vérités que l'on m'avait dissuadé d'accepter comme étant malsaines et qui m'apparaissaient maintenant comme les fondements mêmes de la sainteté. Pour la première fois, je compris les mots de saint Paul : "J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour le salut de son Corps qui est l'Eglise."

Cette émotion ne fut pas l'effervescence d'un enthousiasme passager. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus était entrée dans cette vie comme une figure idéale qu'on ne peut plus oublier. Six mois plus tard, en mai 1925, le "clergyman", profitant de trois semaines de vacances, arrivait à Lisieux, et se rendait à la chapelle où se trouve la châsse de la sainte. A peine en eut-il poussé la porte qu'il éprouva un choc, mais de répulsion : tout son enchantement se volatilisait. Dans cette chapelle qu'il s'était figurée fraîche et simple jusqu'à l'austérité, voici qu'il se heurtait "au sensatimental et à l'artificiel" de la dévotion catholique. Partout des festons de roses, mais de ces roses "en pâte d'amande", qui ont aussi affligé François Mauriac. Le Révérend Vernon ignorait que ce même jour avait lieu à Rome la canonisation de la sainte et que Lisieux s'y associait du mieux qu'il pouvait. Il eut la sagesse de ne pas regagner la gare sous le coup de cette première déception et de comprendre, mieux que ne l'eût fait Huysmans, que dans un lieu de pèlerinage la primauté ne revient pas à l'émotion esthétique, mais à la prière.

Un contact plus intime avec les souvenirs et les reliques de la sainte, sans rien de factice ni de convenu, la visite de la maison des Buissonnets, des conversations avec d'aimables pèlerins et de braves gens du pays, un entretien au parloir du Carmel avec la Mère Agnès, soeur aînée de sainte Thérèse, et aussi, peut-on bien penser, les insinuations de la grâce, le remirent en face de la seule réalité qui comptait pour lui à Lisieux : le spectacle de la sainteté, la contemplation d'une vie d'amour pour Dieu, d'une vie toute proche de nous, toute fraternelle, qui s'était accomplie au milieu de notre génération.

Ici, à Lisieux, se trouvaient la maison qu'elle avait habitée, les objets qui lui avaient servi ou qu'elle avait portés, la rue même qu'elle avait suivie au cours de ses promenades, et tout cela s'était déroulé de notre

vivant. Ce ne fut point par pure sentimentalité, comme certains lecteurs pourraient être portés à le croire, que je m'attardai au milieu des reliques terrestres de la sainte, mais parce qu'elles étaient la preuve que cette âme sainte était en même temps très humaine. Il ne s'agissait pas simplement d'une tradition sainte, mais d'une humanité vécue, ici, avec nous, à notre propre époque. Et en les voyant, je compris que les temps de la sainteté héroïque n'étaient pas révolus : j'avais devant les yeux un miracle de la grâce surnaturelle.

Après trois jours, le pèlerin quitte Lisieux, raffermi dans son admiration pour sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et dans l'amour du Christ qui avait été la source de son héroïque vertu, mais sans le moindre désir de se faire catholique, pas même effleuré par cette idée. Tout au contraire, pendant son voyage de retour, ayant lu dans un journal la prose acerbe d'un évêque anglican contre le Saint Sacrement, il se sent animé d'une nouvelle ardeur à consacrer sa vie au progrès de cette dévotion dans l'Eglise d'Angleterre.

Une année se passe, très occupée de ministère actif, sans abolir toutefois les impressions de Lisieux. Le souvenir en reste au fond de l'âme comme une source rafraîchissante, au milieu des fatigues et des difficultés de l'action. Parfois, cependant, de cette profondeur monte une vague inquiétude : "Comment se fait-il que l'Eglise d'Angleterre n'offre rien de comparable à Thérèse de l'Enfant-Jésus?" Puis l'esprit est vite rassuré : "Question de temps ! Qu'on restaure par l'anglo-catholicisme notre Eglise dévastée et la sainteté y refleurira".

En mai 1926, le Révérend Vernon retournait à Lisieux pour y raviver son expérience spirituelle. Cette seconde visite ne devait pas être une simple répétition de la première. Jusqu'alors, le pèlerin n'avait considéré dans sainte Thérèse que ses rapports avec Notre-Seigneur, sa fidélité à correspondre à la volonté divine. Mais la Carmélite, derrière ses grilles et dans le secret du cloître, n'avait pas été coupée de toute relation avec un milieu spirituel environnant, isolée de toute autorité et de toute magistère. Bien plutôt, comme sa grande devancière sainte Thérèse d'Avila, elle aurait pu, elle aussi s'écrier : "Je meurs contente, parce que je meurs fille de l'Eglise catholique". Au fondement de sa sainteté, il y avait eu la foi, une foi admirable ; cette foi n'avait pas été la simple acceptation de vérités spirituelles, dont le nombre et la détermination varient avec le sens propre de chacun, mais la soumission à un magistère investi d'une autorité divine. "C'est parce qu'elle s'était établie sur ce fondement, qu'à l'abri de controverses sans fin, son esprit avait pu croître et se développer d'une manière si merveilleuse".

La grande question était posée, qui allait changer l'orientation d'une vie, la question de l'autorité dans l'Eglise. Le Christ a-t-il voulu que son Eglise enseignât sa doctrine avec une déci-

sion souveraine, exigeât de ses adhérents, en matière de foi, un assentiment absolu et par là maintînt entre eux une unité surnaturelle? Si oui, où fallait-il chercher la source de cette autorité et le centre de cette unité? On s'étonnera peut-être qu'un "clergyman" anglo-catholique ait attendu l'âge de quarante ans pour se formuler nettement ces interrogations. Et, cependant, pour qui connaît la vie religieuse de l'anglicanisme, le fait n'a rien de particulièrement paradoxal. La grande majorité des anglicans ne sont pas du tout inclinés à soumettre à un examen réfléchi le problème de l'autorité dans l'Eglise; loin de là, ils s'en détournent avec une défiance quasi instinctive. Cette attitude ne s'explique que trop facilement par la formation qu'ils ont reçue et l'atmosphère où ils ont grandi. Dans une Eglise dont l'arc-en-ciel doctrinal comprend toutes les nuances, depuis la foi précise en la divinité du Christ jusqu'à un reste de vague croyance en Dieu, il est inévitable que chacun se crée sa religion à part soi, acceptant ce qui convient à son jugement propre et rejetant ce qui le heurte. Sur cette religion individuelle, l'Anglais se montre très réservé: c'est affaire entre Dieu et lui. L'intervention d'une autorité qui prétend définir sans appel les vérités à croire, le met en garde comme s'il s'agissait d'un coup de force contre sa conscience.

Les anglo-catholiques peuvent sembler plus libres de ces préventions; même ils aspirent à une certaine autorité ecclésiastique.

Mais ce qu'il leur faut, c'est une autorité sur laquelle puissent s'appuyer les doctrines que leur jugement individuel les a amenés à accepter. Si cette autorité entrait en conflit sur un point quelconque avec leur jugement... elle perdrait toute valeur. Cette façon de concevoir l'autorité laisse place à l'indépendance et au jugement privé.

Pour l'anglo-catholique, l'Eglise, dans son magistère, n'est pas, ce qu'elle était pour sainte Thérèse et ce qu'elle est pour tout fidèle de Rome, cette autorité souveraine à laquelle, son origine divine étant reconnue, on se soumet comme au Christ lui-même dont elle est la permanence visible. Elle n'est pas cette Mère qu'avec une confiance totale et jamais défaillante, on a prise par la main ou par le pan de sa robe, et qui montre le chemin et qui marche devant. On la comparerait plutôt au conseil d'administration d'une société anonyme, où les actionnaires se réservent le droit de critique et de contrôle. Le Rév. Vernon a bien raison de parler de "l'abîme" qui sépare sur ce point l'anglo-catholicisme et le catholicisme.

Le pèlerinage de Lisieux ne lui donna pas de mesurer du premier coup d'oeil la profondeur de ce fossé. Ce n'est que progressivement qu'il en prendrait conscience, par l'étude, par la réflexion, par la prière. Tout de même, après la seconde vi-

site au tombeau de la sainte, une résolution était prise, qui conduirait l'âme droite, fidèle à la lumière, bien au delà de ses horizons coutumiers.

Je vis que pour rester loyal, il me fallait considérer en face cette question de l'autorité dans l'Eglise. Tout mon être s'y refusait, car si les prétentions de l'Eglise catholique romaine venaient à se trouver justes, les décisions que j'aurais à prendre seraient la ruine de toute ma vie et de mon apparente utilité, causeraient des peines et des tristesses sans nombre à tant d'âmes que j'aimais plus que je ne peux l'exprimer et me conduiraient tout droit à la solitude et à la crainte de l'inconnu.

Mais à ce moment-là, je n'étais pas du tout convaincu et je ne pensais pas que Notre-Seigneur pût exiger un tel bouleversement. Tout ce que je savais alors, c'est qu'il me fallait étudier, lire et relire le Nouveau Testament avec ces trois questions au premier plan de mon esprit : Autorité — Unité — Papauté.

Cette étude des sources chrétiennes va occuper le Rév. Vernon pendant trois années. Elle l'amènera progressivement à reconnaître les caractères de l'Eglise, telle que le Christ l'a voulue : une institution chargée d'enseigner aux hommes la vérité révélée avec une autorité absolue et, pour cette fin, dotée d'un magistère dont Pierre était le chef, personnellement infaillible. Sur ces textes positifs, indices d'une volonté formelle, la réflexion travaillait et en arrivait à comprendre qu'une Eglise douée de ces caractères s'accordait organiquement avec la mission du Christ, en était la continuation nécessaire : une autorité ne peut, sans violer les droits sacrés d'une intelligence faite pour la vérité, revendiquer la soumission intellectuelle absolue, en faire une question de salut éternel, si les jugements qu'elle promulgue en matière de foi ne sont divinement infaillibles. Tous ces arguments, qui, alignés dans des manuels d'apologétique, tendent à se revêtir d'une teinte poussiéreuse, prenaient pour le Rév. Vernon chair et sang, car il s'agissait pour lui de bien autre chose qu'à soutenir des thèses devant un jury d'examineurs. Il les confrontait aux réalités vivantes entre lesquelles il avait à faire l'option décisive. Trois grandes Eglises se réclamaient du Christ : l'Eglise d'Orient, l'Eglise anglicane et l'Eglise romaine. L'Eglise d'Orient, ou plutôt "les" Eglises d'Orient, puisque Constantinople n'est plus leur centre unique, gardent — ne faudrait-il pas dire : "ont gardé?" — une certaine unité doctrinale, mais dans la stagnation : elles se reconnaissent impuissantes à réunir un concile oecuménique et à définir la vérité religieuse. Est-ce donc que le Christ n'est plus avec elles, lui qui avait promis à ses apôtres de les assister jusqu'à la fin du monde?

Quant à l'Eglise anglicane, elle offre le triste spectacle de la dispersion et de l'émiettement : plus d'unité de doctrine, parce qu'il n'y a plus d'autorité souveraine, les évêques étant les premiers à proclamer que même réunis en assemblée générale au

palais de Lambeth, ils n'ont pas le pouvoir de définir les vérités à croire ou la morale à pratiquer. Quel contraste avec l'Eglise catholique!

Elle est là, aujourd'hui, en dépit de tout, fondée sur le roc de saint Pierre, portant très clairement les marques de sa divine vocation, enveloppée d'une paix séculaire et toujours alerte, la plus vieille et cependant la plus jeune et la plus active de toutes les forces religieuses de notre temps. Une seule conclusion était possible : Là où est Pierre, là est l'Eglise.

Après coup, ce processus intellectuel se laisse assez facilement schématiser, mais la marche réelle fut beaucoup moins simple, car c'était tout l'homme qui était engagé dans la recherche, avec ses appréhensions et ses préjugés, ses alternatives de découragement et de confiance. Un jour, une étoile brille qui indique la voie à suivre, et le lendemain, les ténèbres semblent tout envelopper. D'une inquiétude très vague, analogue au malaise précurseur d'une maladie non encore déclarée, le "clergyman" anglican passe à une incertitude croissante : tout l'édifice de ses convictions antérieures branle, l'âme commence à trembler qu'il ne tombe, la laissant dépouillée, sans abri au coeur de l'hiver ; elle essaye de le consolider, de boucher les fissures, comme on répare une maison familiale qui garde le trésor des souvenirs d'enfance. "Pendant cette période, tous les arguments étaient bons, toutes les personnes étaient bienvenues qui pouvaient me fournir une explication de mes difficultés."

Mais décidément, tous les états fléchissent l'un après l'autre. "Il fallait bien me rendre compte que je me détachais des croyances qui m'avaient été les plus chères et que je n'avais rien pour les remplacer." Heures infiniment douloureuses que celles où le futur converti est rempli de doutes sur sa position anglicane, sans être clairement fixé sur les prétentions de l'Eglise catholique. Et l'angoisse redouble d'acuité quand celui-là même qui est intérieurement déchiré est un guide spirituel, consulté par beaucoup. Cependant, parce qu'elle ne repousse pas délibérément la lumière, l'âme, sans trop s'en rendre compte et comme à travers un épais brouillard, avance vers la vérité.

Graduellement, j'en arrivai à une nouvelle étape où la certitude commença à s'imposer. D'abord, ce fut une conviction croissante qu'il n'y avait pas de réponse aux revendications de l'Eglise catholique, qu'aucun argument réel ne pouvait être mis en avant en faveur de l'anglo-catholicisme, lequel, en dépit de ce qu'il contenait de bon, ne faisait pas partie de l'Eglise universelle.

Cette lumière éclaire l'intelligence, mais ne pénètre pas encore profondément dans les régions du sentiment. Le coeur s'accroche désespérément à tout un ensemble de souvenirs et

d'affections qu'il sent lui échapper. Puis, peu à peu, c'est le contexte psychologique qui se modifie, et la lumière qui d'abord ne semblait frapper que la pointe de l'esprit, son plus haut sommet, rayonne progressivement dans l'âme tout entière.

Dans toutes les parties de mon être et dans ma vie tout entière s'infiltrèrent de petites confirmations continuelles de la vérité intellectuelle qui jusqu'alors était restée extérieure à moi. Événements fortuits, circonstances qui m'entouraient, conversations entendues, personnes que je rencontrais, lettres qu'on m'adressait, tout se mit à me pousser, comme d'un commun accord, dans une seule direction. Les livres que je prenais ou qu'on me donnait à lire, pour me retenir en arrière, avaient maintenant un effet diamétralement opposé. Et désormais, sans aucun effort de ma part, tout se passant en dehors de moi, les choses se coordonnèrent avec une croissante rapidité, et sans passion j'en arrivai à la conviction qu'il n'y avait plus qu'une seule issue possible.

Il semble que maintenant la barque va filer tout droit au port, doucement entraînée par le flot de la marée montante. Mais le monde spirituel a lui aussi ses revirements subits et ses brusques tempêtes. Il n'est pas rare qu'une conversion soit précédée d'une dernière crise, douloureuse comme l'enfantement d'un être nouveau : Mgr Hugh Benson et Paul Claudel ont connu ce suprême combat, "aussi brutal qu'une bataille d'hommes". A peine le Rév. Vernon a-t-il fait le pas décisif de quitter sa Communauté qu'il se trouve dénué de tout, sans lumière, sans certitude, sans secours.

Toute la clarté qui m'avait ébloui fit place aux ténèbres et je ne vis plus la Vérité. Je ne savais plus que ceci : je venais de m'embarquer pour un voyage inévitable, avec une seule chose à faire, et tous les motifs de la faire m'échappaient.

À la détresse intime s'ajoutent les assauts du dehors, suplications des amis, appels des dirigés, qui reprochent à leur guide l'abandon, presque la trahison à l'égard d'une Eglise passionnément servie. Mais sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus n'abandonna pas son protégé. L'exemple de quatre convertis, qui avaient passé par les mêmes épreuves et tout sacrifié à l'amour de la vérité, rendit courage au voyageur ; résolument, "par un acte de foi tout nu", il s'en alla vers le lieu d'exil apparent où maintenant il vit comme dans sa véritable patrie. Quand de Rome, où il se prépare à la prêtrise, il retournera en Angleterre, souhaitons que la sainte de Lisieux lui communique, pour amener les âmes à la foi romaine, une part de la puissance d'attraction qu'elle exerça à son endroit.

Histoire de l'Ouest**LES ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE****LETTRES DE MGR TACHÉ**

Quelques lettres de Mgr Taché ont déjà été publiées; parfois on a imprimé des extraits, tel Dom Benoit, etc. Nous publierons ici par ordre chronologique les lettres du célèbre archevêque à mesure que l'espace le permettra.

Monseigneur Alexandre Taché
au docteur Pierre Boucher de LaBruère (1)

St-Hyacinthe 1837, juin.

Mon cher oncle,

D'ans l'impossibilité où je suis d'aller en personne te présenter mes félicitations sur l'heureux avènement de la St-Pierre, permets-moi au moins de joindre mes vœux et mes souhaits à ceux que toute la famille forme aujourd'hui pour ton bonheur et ta prospérité. Puisse le ciel, docile à ma voix, te rendre heureux pendant de longues années et te combler de tout ce qui peut former l'objet de tes désirs. Reçois le bouquet que je t'envoie et sois persuadé, mon cher oncle, que ni le baume de son parfum, ou la vivacité de ses couleurs ne surpassent l'estime et l'affection qu'a pour toi le plus dévoué de tes neveux.

ALEXANDRE.

Docteur B. de LaBruère, Ecuyer
 Présent

(1) Le docteur Pierre Claude Boucher de LaBruère, médecin à St-Hyacinthe, le père de feu l'hon. P. B. de LaBruère, vivant Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec.

* * *

Monseigneur Alexandre Taché
à Madame Pierre Boucher de LaBruère

St-Hyacinthe, juillet 1837.

Ma chère tante, (1)

Me confiant en votre "bonté", j'ai cru pouvoir vous demander différents articles pour notre examen. Il approche cet examen et quelque peu intéressant qu'il doive être, nous avons néan-

(1) Hypolithe B. de La Broquerie, épouse du docteur Pierre Claude B. de LaBruère, soeur de la mère de Mgr Taché.

moins quelque chose à préparer. Je vous prie donc de demander à Mr. LaBruère son épée (2), j'en aurai le plus grand soin. Nous aurions aussi besoin d'éperons, si Pierre en avait à nous procurer. Une paire de bas de soie blanche nous serviraient aussi, mais il faudrait qu'ils fussent un peu grands.

J'espère ma chère tante que ces différentes demandes ne vous fatigueront point. Mes "revenus" ne suffisent pas à ces dépenses, j'ai cru pouvoir recourir à la libérale générosité de ma tante.

J'avais promis à ce bon Pierre d'aller voir sa maison, mais il ne sera peut-être pas possible de le faire avant les vacances. Présentez-lui, s'il vous plaît, mes sincères amitiés ainsi qu'à son fils, mes respects au reste de la famille.

Grand merci pour m'avoir fait participer à la fête de la naissance du petit (3).

Tout à vous, avec la plus profonde expression de l'immense respect que je nourris pour votre personne.

A. T.

Madame de LaBruère

Présente

(2) L'épée que René B. de LaBruère, le père du docteur P. C. B. de LaBruère, avait en sa qualité de major, à la bataille de Châteauguay, en 1813.

(3) Naissance du petit: c'est la naissance, le 5 juillet 1837, de feu l'hon. P. B. de LaBruère.

* * *

Mgr Alexandre Taché à Madame Pierre Boucher de LaBruère

Séminaire de Montréal,

3 octobre 1841.

Ma chère tante,

Me voilà donc enfin rendu à ce séminaire, me voilà revêtu de cette soutane, dont on parlait tant, et à laquelle plusieurs croyaient si difficilement. Je vous avais promis de vous donner des nouvelles de ma situation, aussitôt possible et bien voilà que je m'acquitte de cette promesse.

La règle du séminaire est, et doit être stricte, car il ne s'agit rien moins, que de former des jeunes gens, aux terribles fonctions du sacerdoce, mais sous l'apparence de cette sévérité, elle renferme un fond de douceur qui réjouit le cœur. On est heureux au séminaire, et jamais de ma vie, je n'ai éprouvé autant de contentement que depuis que je suis ici. Nos supérieurs sont pleins de bonté pour nous, ils nous traitent comme des gens, en qui ils ont confiance, la raison est le seul moyen auquel ils ont

recours, pour nous diriger. Ainsi donc je me trouve bien ici. Nous avons commencé notre année, par une retraite de huit jours, n'est-ce pas gentil? Pendant cette retraite, on ne peut avoir aucune communication quelconque, avec qui que ce soit, mais hors le temps de la retraite, on peut voir toutes les personnes qui nous demandent, depuis 1 heure jusqu'à 13 $\frac{1}{4}$ heure excepté le dimanche et souvent le mardi, car quand il fait beau ce jour-là, on va à la montagne. Nous pouvons recevoir et envoyer des lettres tant qu'il nous plaît. Nous sommes 25 séminaristes et il doit en venir encore quelques-uns.

Il y a un article du règlement, que j'observe très facilement comme vous allez vous-même en juger: nous sommes deux par chambre, et il nous est défendu d'y parler; si je n'étais pas de la famille Boucher que de tentations j'éprouverais. Dans tout ce vaste bâtiment, il n'y a qu'un appartement, où nous ayons la permission de parler: hors de cet appartement, même pendant les récréations, il faut se taire. C'est assez. Mes plus profonds respects à Mr. et Mde. de LaBruère, et à Mlle Susanne (1). Mes amitiés à Pierrot(2). Un beau bec avec une grande bénédiction au petit cousin. J'espère voir Pierre cet automne et vos honneurs cet hiver. En attendant, Madame, permettez au plus indigne de vos neveux de se dire pour la vie,

Votre très humble serviteur,

A. Taché, appranti curé.

P. S. Me confiant en votre indulgence, j'ai osé vous écrire toutes les sottises qui me sont passées par la tête, car je n'ai pas le temps de composer de belles grandes phrases, même pour vos honneurs Madame.

J'ai des revenus... us... C'est fort utile en ville.

A. T.

(1) Susanne B. de LaBruère, la soeur du docteur P. C. B. de LaBruère.

(2) Pierre B. de LaBruère, le futur Surintendant de l'Instruction publique.

* * *

Mgr Alexandre Taché à Madame Pierre Boucher de LaBruère

Grand Séminaire de Montréal,

28 Décembre 1841.

Ma chère tante,

Comme il m'est doux en ce moment de pouvoir m'entretenir quelques instants avec vous. Je désirerais bien avoir cette satisfaction plus souvent, mais cela m'est impossible, vu les nombreuses et importantes occupations dont je suis surchargé.

J'ai reçu votre lettre quelques jours après son départ, je ne vous dirai pas qu'elle m'a fait plaisir, pourrait-il en être autrement, vous m'y parliez de personnes qui toutes me sont chères. Quant à moi je continue d'être heureux et content de mon nouvel état. Ma santé n'est pas très bonne, je suis souvent incommodé, mais ça ne fait perdre ni ma gaieté, ni mon contentement.

Les affaires du public n'ont pas encore permis à ce cher Louis (1) de venir me voir, mon oncle est venu deux fois. J'attends maman aux premières bonnes glaces. J'ose me flatter que vous êtes toujours décidée à venir à Montréal cet hiver. Comme je serai content de vous voir, il y a déjà plusieurs années que je n'ai pas été si longtemps, sans avoir cette satisfaction.

On dit que le jour de l'an approche, tant mieux et je vous demanderai la permission de vous souhaiter à vous et à toute la famille, salut, santé, prospérité, bénédiction tout ce vous voudrez. Pour nous ici le jour de l'an passe comme les autres, avec de l'étude et du silence toute la journée: il n'y a pas de danger, comme vous le voyez de manquer à la tempérance.

Il n'y a rien ici qui puisse vous intéresser; des nouvelles nous ne savons pas ce que c'est. Vous me demandiez comment je fais pour garder le silence, je n'ose pas vous donner ma recette. Peut-être qu'elle ne serait pas assez efficace pour vous faire prendre une résolution, comme celle qu'il nous faut prendre ici.

La dernière fois que j'ai reçu des nouvelles de chez nous, ils étaient tous bien, excepté notre bonne vieille tante Marie-Anne, qui était bien faible. Je vous prie de présenter mes plus profonds et affectueux respects à Mr. et Mde de LaBruère, un beau petit bec à Mr. le Curé, mes meilleures amitiés au compère Pierrot, à Melle Suzanne, à Mr. Pacaud et de souhaiter la bonne année à mes chères cousines. J'ai reçu hier la lettre du bon Capitaine (2), elle m'a fait grand plaisir et je lui répondrai le plutôt qu'il me sera possible. Saluez le aussi pour moi, embrassez la petite nièce Alida et le gros Aurelle (3). J'espère que Pierre (4) viendra bientôt à Montréal, et qu'il ne manquera pas de venir au séminaire. J'ai quelques petits mots à lui communiquer. Comme je ne crois pas que vous deviez venir tout prochainement, je vous prie de m'écrire et de me parler au long de toute la famille. Je soupire ardemment après le moment heureux où je pourrai aller à St-Hyacinthe. Que je regrette cette

(1) Louis Taché, frère de Mgr Taché, décédé sherif à St-Hyacinthe, le père de l'ex-bibliothécaire à Ottawa.

(2) Le capitaine Bourgeois, du régiment des Meurons en 1812.

(3) Enfants de M. Pacaud, marié à la soeur du docteur P. C. B. de LaBruère.

(4) Le docteur P. C. B. de LaBruère.

place. Le temps ne me permet pas de continuer plus longtemps le plaisir que j'éprouve à m'entretenir avec vous.

Adieu donc, ma chère tante, pardonnez cet insignifiant barbouillage et croyez-moi, votre neveu
tout dévoué,

Alex. Taché.

Madame Boucher de LaBruère
St-Hyacinthe.

* * *

Mgr Alexandre Taché à Madame Pierre Boucher de LaBruère

Montréal (Au Séminaire).

Ma chère tante,

Permettez-moi, en qualité de prêtre futur, de supplier le ciel de faire pleuvoir sur vous et votre génération, toute l'abondance de mes bénédictions: ce sont comme vous pouvez l'imaginer mes souhaits du jour de l'an. Hum!! Mes plus humbles respects à Mr. et Mde. de LaBruère, puis mes meilleures amitiés à Pierre et la plus belle sucrée au tout aimable petit cousin.

Je vous prie de m'envoyer une paire de gants et des mitaines que j'ai laissés dans le bureau de l'office, quand j'ai eu le plaisir d'être malade: l'heureux temps!!!

Notre jour de l'an a été des plus ennuyants, abstraction faite de la visite de mes aimables cousins...

Je vous prie aussi d'envoyer Louis (mon chartier des rois) aussitôt après son arrivée.

Permettez Madame, au plus humble de vos serviteurs de se dire avec le plus profond respect,

Votre très dévoué

obéissant

affectueux

respectueux

et presque respectable neveu

A. Taché.

P. S. Ce n'est pas Mr. Tétreau (1) qui fait l'étude, néanmoins c'est encore une cachette.

Votre serviteur,

A. T.

Madame Pierre de LaBruère. Présente.

(1). François Tétreau, prêtre du Séminaire de St-Hyacinthe.

Nécrologie

Edouard Derome, père de l'abbé J. E. Derome, curé de Portage la Prairie, décédé au Cap-Santé, Province de Québec, à l'âge de 76 ans.